

Réf : NI16/24

Casablanca, le 11/09/2024

Objet : Accord de partenariat avec le groupe CIM SANTE

Chères Adhérentes, chers adhérents,

Dans le cadre de **la convention nationale signée entre l'Association Nationale des Cliniques Privées (ANCP) et notre Mutuelle**, nous avons le plaisir de vous informer qu'une charte de bon usage (Gentlemen Agreement) a été signée avec effet immédiat entre la MUPRAS et le groupe CIM SANTE.

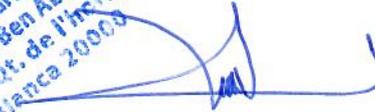
Le groupe CIM SANTE est un acteur majeur de la santé privée au Maroc ayant comme objectif l'offre des soins de haut niveau conformément aux normes et standards internationaux.

Cette charte facilitera à nos adhérents et à leurs ayants droits, l'accès à l'ensemble des hôpitaux et cliniques du groupe CIM SANTE (à **Casablanca, Marrakech, Rabat, et Tanger**), assurera ainsi l'application des meilleures conditions tarifaires, et une haute qualité de service durant toute la période des soins.

Principaux avantages accordés à nos adhérents et leurs ayants droit :

- Exonération de la **totalité** de la part restante à charge pour **les adhérents retraités** et leurs ayants droit, (**en dehors** de la pharmacie, le consommable, l'accompagnant, ainsi que toutes prestations externes facturées à la structure) ;
- Remise sur la part restante à charge pour les adhérents actifs et leurs ayants droit ;
- Application de la tarification :
 - TNR (Tarif National de Référence) : cardiologie, oncologie et les actes forfaitaires ;
 - FMSAR (Fédération Marocaine des Sociétés d'assurances et de Réassurance) : hospitalisation et chirurgie.
- Exemption de toute demande de garantie (pécuniaire) à l'admission pour l'ensemble des adhérents et ayant droit couvert par MUPRAS ;
- Mise en place d'un programme de dépistage avec des tarifs préférentiels et des remises en compensation ;
- Acceptation des prises en charges pour explorations cardiologiques ou radiologiques en ambulatoire ;
- Application d'un tarif préférentiel pour chambre individuelle et réduction sur le prix des suites ;
- Application d'un tarif préférentiel pour les bilans médicaux ;
- Possibilité de prodiguer des consultations et des soins à domicile selon la pathologie.

Pour plus de détails, nous vous invitons à contacter les services de la mutuelle et/ou consulter : www.mupras.com


MUPRAS P.A.M.
Centre d'affaire Allal Ben Abdellah
Angle Rue Allal Ben Abdellah
Med Fakir Qt. de l'Hayage
Casablanca 20000

MUPRAS déploie ses ailes pour vous protéger